

# Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins  
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08  
Fax : 05.45.85.58.38

## SEANCE DU BUREAU 6 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 6 janvier, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 juillet 2020 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

### Ordre du jour

---

1. Individualisation des aides « Coup de Pouce »
2. Aide d'urgence pour les associations sportives et culturelles
3. Individualisation fonds d'aide d'urgence aux entreprises

### Contrôle du quorum

---

Titulaires : Monsieur Philippe BOUTY, Monsieur Fabrice POINT, Monsieur Jean-Luc DEDIEU, Monsieur Jean Noël DUPRE, Monsieur Benoit SAVY, Monsieur Benoit GAGNADOUR, Madame Nathalie LANDREVIE, Monsieur Éric PINAUD, Monsieur Jean Marie TRAPATEAU, Madame Sandrine PRECIGOUT, Manuel DESVERGNE.

### 1. Individualisation des aides « Coup de Pouce »

---

**Del2021\_001**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Schéma Régional Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation, signé entre la Communauté de communes et la Région Nouvelle Aquitaine,

Vu le Comité PACTE du 14 décembre 2020,

La Communauté de communes met en place des aides à destination des entreprises de plus de 2 ans et de moins de 10 salariés

Pour rappel, l'objet du dispositif Coup de Pouce est de Soutenir un projet sur le territoire de Charente Limousine favorisant le maintien et le développement de services marchands de proximité (création, transmission/reprise et modernisation d'entreprises) dans les centres-bourgs.

Suite aux derniers Comité PACTE, il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes déposées par les entreprises suivantes :

Comité du 14 décembre 2020 :

- Entreprise MAC 16 – Beaulieu sur Sonnette – M. Charles Billac : 3000 €
- Pâtisserie- boulangerie Mandon – Terres de Haute-Charente- M. Nicolas Mandon : 2100 €

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes d'aides ci-dessus au titre du dispositif « Coup de pouce »
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

<b>Voix pour</b>	<b>11</b>	<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

## **2. Individualisation fonds d'aide d'urgence aux associations sportives et culturelles**

**Del2021\_002**

Vu l'avenant à la convention conclue entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes de Charente Limousine relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

Vu la délibération 2020\_233 du Conseil Communautaire du 30 novembre 2020,

En raison de la pandémie de COVID 19 et de ses conséquences notamment sur le fonctionnement des associations sportives et culturelles employeuses de Charente Limousine, ces dernières se trouvent dans une situation financière particulièrement délicate qui affecte gravement leur trésorerie.

La Communauté de communes a souhaité mettre en place un dispositif de soutien.

Pour rappel, cette aide s'adresse aux structures ayant au moins un salarié, et subissant une perte de leurs recettes supérieure à 50 % en 2020 par rapport à 2019.

il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes déposées par les entreprises suivantes :

- Festival de Confolens, commune de Confolens, perte de recettes de 98.70% : proposition d'une subvention de 4000 euros
- Hand-ball club du Confolentais, commune de Confolens, perte de recettes de 73.43 % : proposition d'une subvention de 4000 euros
- URRCR « Union Roumazières Chabonais Rugby », commune de Chabonais, perte de recettes de 86.14%, proposition d'une subvention de 4000 euros
- A.M.A.C. « Association de Musique et Animation Culturelle », commune de Confolens, perte de recettes de 52.43%, proposition d'une subvention de 4000 euros.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes d'aides ci-dessus au titre du fonds d'urgence COVID
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

<b>Voix pour</b>	<b>11</b>	<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

## **3. Individualisation fonds d'aide d'urgence aux entreprises**

**Del2021\_003**

Vu l'avenant à la convention conclue entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes de Charente Limousine relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

Vu la délibération 2020\_232 du Conseil Communautaire du 30 novembre 2020,

Suite à la deuxième vague pandémique de la Covid-19 et le deuxième confinement déclenché pour l'endiguer, les entreprises de Charente Limousine se retrouvent dans une situation financière particulièrement délicate qui affecte gravement leur trésorerie.

Suite à la mise en place du fonds d'aide d'urgence aux entreprises de Charente Limousine, qui s'adresse aux entreprises fermées administrativement, aux acteurs du spectacle et du tourisme, sous toutes formes sociales (société, entrepreneur individuel, association...), subissant une diminution de leur chiffre d'affaires supérieure à 30 % en novembre 2020 par rapport à novembre 2019, il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes déposées par les entreprises suivantes :

nom entreprise	commune	nom dirigeant	code APE	Proposition /décision subvention
Edmond Lévêque (EDLA Loisirs)	TDHC (Genouillac)	Edmond Lévêque	4520A	500
Chez Luc	TDHC	Luc Bousse	5630Z	500
Ets Desbordes Fabien	Chirac	Fabien Desbordes	4321A	500
Zerari Hayet	Confolens	Zerari Hayet	9602B	500
Lynne Stephens	Confolens	Chic Creations	3299Z	500
Isabelle Civrais (Le relais des Barbettes)	TDHC	Isabelle Civrais	5610A	500
Isabel' Coiffure	Saint-Maurice des Lions	Isabelle Restoueix	9602A	500
Patricia Contamine (Patou'chou)	Vitrac-Saint-Vincent	Patricia Contamine	1071D	500
Yannick Courdent	Esse	Yannick Courdent	5510Z	500
Coiffure mixte	Chassenon	Catherine Gateil	9602A	500
Isabelle Billion (l'Atelier bis)	Chasseneuil	isabelle Billion	5610A	500
Restaurant l'Estaminet	Esse	Nicolas Harduin	5630Z	500
Prestavaisselle	Exideuil sur Vienne	Nathalie Javelaud	8122Z	500
La Boutique Nouvelle	Confolens	Camille DEDIEU	4761Z	500
Au plein hair	Chasseneuil sur B	Aurélie Quichaud		500
ça décoif'	TDHC	Virginie Carlos	9602A	500
SARL Lapronto (l'Atlas)	Confolens	Youssef Janah	5610C	500
Le temps d'une pause	Exideuil sur Vienne	Emmanuel Dardillac	5610A	500
L'Hair de vie	Montemboeuf	Delphine Rodrigues	9602A	500
Comptoir Gourmand	Confolens	Serge Mautret	1013B	500
Lafont Yolande	Beaulieu sur Sonnette	Lafont Yolande	9602A	500

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'individualisation des demandes d'aides ci-dessus au titre du fonds d'urgence COVID
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision

<b>Voix pour</b>	<b>11</b>	<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--

Le 7 Janvier 2021

Le Président,

Philippe BOUTY

